

La Fabrique 100 %EAC

Le générateur de projets d'EAC (Éducation Artistique Culturelle) dans les territoires du Centre-Val de Loire

La Fabrique 100% EAC s'adresse aux artistes et acteur·ice·s éducatifs ou du domaine médico-social désireux·ses de se former à l'éducation artistique et culturelle ; et de développer et promouvoir la démocratie culturelle participative dans les territoires.

Pourquoi un générateur d'EAC ?

- Renforcer les compétences des artistes et des acteur·ice·s éducatifs et sociaux
- Faciliter l'interconnaissance entre les différents acteur·rice·s du domaine et de sa compréhension mutuelle
- Sécuriser les parcours professionnels des artistes
- Permettre à l'art d'être un des leviers des transitions

L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE
ET CULTURELLE

EST AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE
DES DROITS CULTURELS

L'EAC est un levier fondamental du développement et de la promotion de la démocratie culturelle et participative dans les territoires.

"La culture contribue à favoriser une ambition collective pour relever les défis mondiaux, surtout lorsqu'elle fait participer les jeunes. Il s'agit d'encourager les projets propices à la coexistence et à l'inclusion, qui sensibilisent aux enjeux sociétaux et suscitent une action collective en faveur du développement durable."

- Recommandation du Conseil de l'Europe

**La Fabrique
100% EAC**



OBJECTIFS

**1 RÉGION
100% EAC !**

- Sensibiliser les acteur·ice·s
- Former les artistes
- Accompagner les projets



**La Fabrique
100% EAC**

La Fabrique Accompagnement

- 3 binômes sélectionnés (artiste/acteur.ice éducatif / médico-social/ élu.e)
- 1 formation
- 1 indemnisation de départ
- 1 accompagnement du projet et son suivi
- 1 bilan avec les partenaires

**1 APPEL
2 PARCOURS**

La Fabrique Autonomie

- * 10 personnes sélectionnées (artiste/acteur.ice éducatif/ médico-social/ élu.e)
- * 1 formation
- * 1 bilan d'équipe

L'EAC c'est quoi ?

L'EAC pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnel·le·s de la culture, une pratique artistique ou culturelle. La généralisation de l'EAC implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs ministériels, artistiques, culturels, associatifs, territoriaux pour développer des actions au plus près des territoires.

Et c'est là que nous intervenons !

La formation est indispensable pour monter un projet d'EAC s'inscrivant dans le parcours culturel citoyen.

Avec les bons outils, les bons conseils et surtout les bons partenaires, vous pouvez développer un projet de qualité.

Il est question de construire ensemble un projet plus près des bénéficiaires.

Et que fait-on au juste dans un générateur ?

La raison d'être du générateur 100% EAC est d'accompagner les futur·e·s acteur·ice·s :

- Dans leur formation
- Dans leur construction de projet

Au sein de **La Fabrique Accompagnement**, nous avons fait le choix d'accompagner les projets de l'initiative jusqu'au bilan.

**Lancement
de l'Appel à
Candidature
5 décembre 2023**

**Clôture des
candidatures
5 janvier 2024**

**Commission
de sélection
11 janvier 2024**

**Annonce
des sélections
20 janvier 2023**

**Parcours
d'accompagnement
et de formation
février - juin 2023**

**webinaire
d'infos**



4 décembre

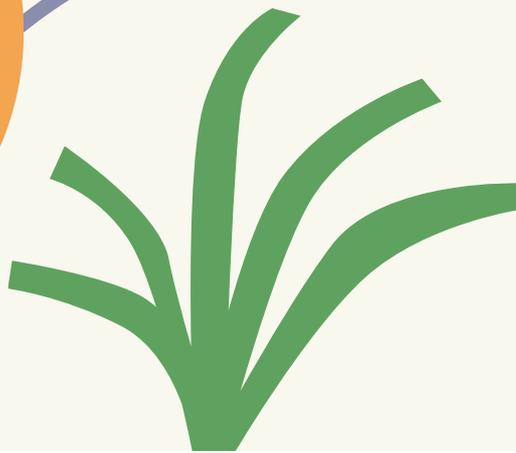
2023 à 17h

**Inscription pour le
webinaire ici**



**La Fabrique
100% EAC**

**Je veux
candidater !**



Prérequis

Être artiste avec un numéro siret ou
acteur·ice éducatif ou médico-social
Résider en Centre-Val de Loire

Avoir une expérience dans
le secteur artistique / culturel
significative (bénévole ou professionnelle)

Avoir une idée claire
sur le type de projet EAC à développer
Priorité donnée aux projets
arts visuels et ruraux

Être sensible aux notions de partage et de
transmission
Vouloir travailler avec des publics

Conditions

Nombre de projets accompagnés

La Fabrique 100% EAC sera ouverte à 16 personnes dont 3 binômes dans le parcours La Fabrique Accompagnement et 10 personnes dans le parcours La Fabrique Autonomie.

Lieux du générateur

Le dispositif de générateur aura lieu principalement sur Tours et en visioconférence.

Disponibilités

Pour la phase de formation, nous vous demandons une disponibilité complète.

Pour la phase d'accompagnement, nous vous donnerons rendez-vous réguliers (individuels ou collectifs).

Financements

La formation est entièrement financée.

Conscients de la précarité des artistes, et engagés contre la culture de la gratuité qui sévit toujours dans le milieu culturel, nous souhaitons indemniser la phase de préparation des projets retenus dans le dispositif La Fabrique Accompagnement.

Recommandations avant de postuler

Lisez bien le descriptif du programme
Consultez le règlement complet

Vérifiez que vous êtes bien disponible pour la phase de formation

Fiche de présentation

NOM, Prénom :

Adresse postale :

Email :

Téléphone :

Diplômes obtenus



Expériences professionnelles précédentes

Autres expériences significatives à vos yeux pour le projet que vous porte aujourd'hui

Statut actuel (cocher) :

- * **salarié.e**
- * **artiste-auteur.ice**
- * **entrepreneur.euse (si oui, précisez votre statut) :**
- * **demandeur.euse d'emploi**
- * **bénéficiaire du RSA**
- * **en reconversion professionnelle**
- * **en congé sabbatique / parental**
- * **autre :**

Commentaires sur votre parcours :



Foire Aux Questions



Jusqu'à quelle date je peux postuler ?

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 5 janvier 2024 minuit

À qui m'adresser si j'ai des questions sur la candidature ?

Nous organisons un webinar de présentation du dispositif le 4 décembre 2023 de 17h à 17h45 via ce [lien](#)

Est-ce qu'il y aura un entretien ou une audition en plus du dossier de candidature ?

La sélection se fera sur dossier. Une rencontre aura lieu si besoin.

Est-ce possible de travailler en même temps ?

Il est tout à fait possible de travailler à côté mais il est très important d'être présente à toutes les sessions de formation et d'accompagnement. Les formations et les ateliers collectifs sont fixés en avance mais les rdv individuels peuvent être adaptés à votre rythme.

Est-ce que la formation est payante ?

La formation est prise en charge et les artistes faisant partie des 3 projets accompagnés bénéficieront d'une indemnité de démarrage pendant la phase de conception du projet EAC. Parlons-en !



Quelle est la durée du générateur ?

Il s'agit d'un suivi avec 1 formation de 5 jours et 5 rendez-vous d'accompagnements :

rédaction du projet

mise en oeuvre

point d'étape

lien avec la structure culturelle partenaire - restitution

bilan du projet

Date de formation : du 18 au 23 février 2024

Les formations auront-elles lieu en présentiel ou en distanciel ?

La priorité sera donné au présentiel sur la formation. Concernant les rendez-vous de suivi cela dépendra de votre binôme.



Règlement intérieur et modalités de candidature

LE PROGRAMME



FORMATION

Pour candidater, vous devez vous assurer d'être disponible sur toutes les journées de formation proposées

-  **Parcours La Fabrique - FORMATION PROFESSIONNELLE
Médiation, action culturelle et éducation artistique culturelle
du 19 au 23 février 2024**

RAPPEL DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :



- être artiste avec un numéro siret ou acteur.ice éducatif ou médico-social
- résider en région Centre-Val de Loire
- avoir un projet clair de création d'EAC.
- avoir une expérience dans le secteur artistique / culturel significative, bénévole ou professionnelle
- être sensible aux notions de partage et de transmission
- vouloir travailler avec des publics



MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Envoi par mail en format compressé ".zip" les pièces ci-dessous à avant le 5 janvier 2024 à minuit :

- Votre Curriculum Vitae au format PDF intitulé "CV_NOM Prénom"
- Une lettre d'intention de projet pour le parcours "accompagnement" d'une page maximum
- Une lettre de motivation pour le parcours "autonomie".
- Autres documents de votre choix du candidat intitulés "Nom du document_NOMPrénom"
- Les documents transmis dans l'AAC et remplis avec amour !



Informations sur les données transmises via l'AAC :

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par dans le but de procéder à la sélection des dossiers pour le générateur 100 % EAC.

Elles sont conservées pendant une durée de 2 ans et sont destinées à un usage interne de l'association ECOPIA.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant : contact@ecopia.fr

En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Cnil.

Dépôt de candidature

Envoyez votre candidature par mail en format compressé “.zip” à artefacts-mediation@listes.comptoir.net avant le 5 janvier 2024 à minuit :

- * Votre Curriculum Vitae au format PDF intitulé “CV_NOM Prénom”
- * Une lettre de motivation d’une page maximum pour rejoindre le parcours “autonomie” et une lettre d’intention pour le parcours “accompagnement”
- * Un court support de présentation : vidéo ou autre medium de votre choix
- * Les documents joints remplis avec amour : votre fiche de présentation.
- * Autres documents de votre choix avec pour intitulé : “Nom du document_NOM Prénom”



**Vous avez des questions et aimeriez en savoir plus et échanger directement avec nous ?
Nous organisons un webinaire d'informations le lundi 4 décembre.
Suivez ECOPIA & Artefacts sur les réseaux Facebook et LinkedIn pour rester informé.e !**

Merci